



**KPMG S.A.**  
**Siège**  
Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
France

Téléphone : +33 (0)1 55688666  
Télécopie : +33 (0)1 55688660  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Bureau National Interprofessionnel du  
Cognac**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 juillet 2015  
Bureau National Interprofessionnel du Cognac  
23, Allées Bernard Guionnet - 16100 COGNAC  
*Ce rapport contient 14 pages*



**KPMG S.A.**  
**Siège**  
Tour Egho  
2, avenue Gambetta  
92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
France

Téléphone : +33 (0)1 5  
Télécopie : +33 (0)1 55688660  
Site internet : www.kpr

## **Bureau National Interprofessionnel du Cognac**

Siège social : 23, Allées Bernard Guionnet - 16100 COGNAC

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 juillet 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'organisme, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Permanent. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

### Provision pour avantages postérieurs à l'emploi

La note 2.3.2 de l'annexe expose la méthode d'évaluation de la provision pour avantages postérieurs à l'emploi. Nos travaux ont consisté à :

- examiner, par sondage, les données utilisées ;
- recalculer, par sondage sur certains salariés, les provisions déterminées et vérifier l'exactitude des calculs par rapport aux dispositions de la convention collective et de la loi ;
- vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Comité Permanent et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Gensac La Pallue, le 16 novembre 2015

KPMG S.A.



Sylvie David  
Directrice de Mission



**ACTIF**

	<u>ACTIF</u>	BRUT	Amortissements Provisions	Net 31/07/15	Net 31/07/14	
A C T I F  I M M O B I L I S E	<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>					
	- Logiciels - Concerto, carpaco	2 765 949	2 292 176	473 773	458 250	
	- Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	
		<b>2 765 949</b>	<b>2 292 176</b>	<b>473 773</b>	<b>458 250</b>	
	<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>					
	- Terrains	274 732	0	274 732	274 732	
	- Constructions	8 274 637	5 900 355	2 374 282	2 364 498	
	- Inst. Tech. Mat. et Outil. Industriels	2 581 893	2 220 927	360 966	350 533	
	- Autres Immobilisations Corporelles	1 293 385	1 077 581	215 803	159 034	
	- Immobilisations en cours	0	0	0	0	
	<b>12 424 647</b>	<b>9 198 863</b>	<b>3 225 784</b>	<b>3 148 797</b>		
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u></b>						
- Autres immobilisations financières	8 983		8 983	8 231		
	<b>TOTAL I</b>	<b>15 199 579</b>	<b>11 491 039</b>	<b>3 708 540</b>	<b>3 615 278</b>	
A C T I F  C I R C U L A N T	<b><u>STOCKS ET EN COURS</u></b>					
	- Fournitures consommables	356 883	93 637	263 246	252 649	
	<b><u>AVANCES ACOMPTEES SUR COMMANDES</u></b>	0	0	0	0	
	<b><u>CREANCES</u></b>					
	- Redevables et comptes rattachés	3 061 652	41 390	3 020 262	2 573 934	
	- Autres créances	339 876	0	339 876	291 724	
		<b>3 401 529</b>	<b>41 390</b>	<b>3 360 139</b>	<b>2 865 658</b>	
	<b><u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u></b>					
	- Valeurs mobilières de placement	9 785 841	0	9 785 841	10 894 846	
	<b><u>DISPONIBILITES</u></b>					
- Disponibilités	305 349	0	305 349	208 016		
R E G U L A R I S A T	<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>					
	- Produits à recevoir			0	0	
	- Charges constatées d'avance	70 697	0	70 697	23 439	
		<b>TOTAL II</b>	<b>13 920 299</b>	<b>135 027</b>	<b>13 785 272</b>	<b>14 244 608</b>
	<b><u>ECART DE CONVERSION - ACTIF</u></b>	0	0	0		
	<b><u>TOTAL III</u></b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>29 119 878</b>	<b>11 626 066</b>	<b>17 493 812</b>	<b>17 859 886</b>	



**PASSIF**

2

	PASSIF	NET 31/07/15	NET 31/07/14
C A P I T A U X	- Réserves	7 784 806	7 784 806
	- Report à nouveau	3 045 916	3 345 490
	- Résultat de l'exercice	-98 088	-299 574
	- Subventions d'investissement	75 509	89 790
	<b>TOTAL I</b>	<b>10 808 142</b>	<b>10 920 511</b>
P R O V	- Provisions pour risques et charges	3 747 130	3 558 580
	<b>TOTAL II</b>	<b>3 747 130</b>	<b>3 558 580</b>
D E T T E S	- Emprunts et dettes financières	0	0
	- Fournisseurs	1 126 578	904 279
	- Dettes fiscales et sociales	1 811 962	2 464 433
	- Autres dettes	0	0
		<b>2 938 540</b>	<b>3 368 712</b>
R E G U L A R I S A T	- Produits constatés d'avance	0	12 083
	<b>TOTAL III</b>	<b>2 938 540</b>	<b>3 380 795</b>
	- Ecart de conversion - Passif	0	0
	<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>17 493 812</b>	<b>17 859 886</b>



**COMPTE DE RESULTAT B.N.I.C AU 31/07/15**

8

		<u>31/07/15</u>	<u>31/07/14</u>
E X P L O I T A T I O N	- Cotisations fonctionnement général	4 983 093	5 286 145
	- Cotisations actions de communications et techniques	5 635 736	5 271 923
	- Cotisations actions ODG	700 101	687 532
	- Cotisations flavescente dorée	150 520	146 013
	- Production immobilisée	233 410	210 974
	- Subventions d'exploitation (y compris pays tiers)	643 754	560 043
	- Reprises s/provisions	159 189	164 945
	- Reprises s/provisions pour actions à engager	541 922	660 980
	- Transfert de charges	12 086	4 130
	- Prestations de service	867 029	853 598
- Autres produits de gestion courante	498	3 098	
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>		<b>13 927 339</b>	<b>13 849 381</b>
A C H E T E S	- Achats matières premières	530 718	472 216
	- Variation de stocks	-17 188	-14 286
	- Autres achats et charges externes	4 709 540	4 662 559
	- Impôts, taxes, versements assimilés	368 770	399 353
	- Salaires et traitements	4 451 883	4 479 106
	- Charges sociales	2 432 046	2 432 065
	- Dotations aux amortissements	896 487	858 846
	- Dotations aux provisions	169 325	168 990
	- Dotations aux provisions pour actions à engager	741 192	895 000
	- Dotations aux provisions pour L'ODG	0	15 000
- Autres charges	4 961	7 257	
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>		<b>14 287 732</b>	<b>14 376 106</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>		<b>-360 393</b>	<b>-526 725</b>
F I N A N C I E R	- Produits valeurs mobilières	211 076	177 670
	- Produits immobilisations financières		0
	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>211 076</b>	<b>177 670</b>
	- Intérêts et charges assimilées	2 027	1 912
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)</b>		<b>2 027</b>	<b>1 912</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III) - (IV)</b>		<b>209 048</b>	<b>175 758</b>
E X C E P T I O N N E S	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 232	5 088
	- Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000	0
	- Quote part subventions d'investissement	59 628	63 521
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>74 860</b>	<b>68 609</b>
	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	812	617
	- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>812</b>	<b>617</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V) - (VI)</b>		<b>74 048</b>	<b>67 992</b>
<b>IMPOTS SOCIETES (VII)</b>		<b>20 791</b>	<b>16 599</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>		<b>14 213 274</b>	<b>14 095 660</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI+VII)</b>		<b>14 311 362</b>	<b>14 395 234</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-98 088</b>	<b>-299 574</b>



## Annexe aux comptes de l'exercice au 31/07/2015

---

En septembre 2014, l'Autorité des Normes Comptables a émis un règlement remplaçant le plan comptable général.

Les comptes de l'exercice 2014/2015 ont été établis selon les principes suivants :

- Application des règles comptables généralement admises pour les Entreprises Industrielles et Commerciales
- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base
- Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des Normes Comptables homologuées par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général
- Respect des directives édictées par les Ministères de l'Economie et des Finances et de l'Agriculture ; ceci a pu, dans certains cas, contraindre notre Organisme à déroger aux règles visées à l'alinéa précédent.

Ces dérogations sont exposées ci-dessous.

### 1) BILAN - ACTIF

#### *1 - 1 Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles acquises antérieurement au 31/12/1984 ont fait l'objet du traitement comptable suivant :

- Les constructions ont été inscrites à l'actif pour leur valeur d'acquisition soit au total : 724 484 €, et n'ont pas fait l'objet d'amortissements.  
Ces immobilisations ont fait l'objet d'un apport auprès du BNIC.

En ce qui concerne les immobilisations acquises depuis le 1<sup>er</sup>/01/1985, à la suite d'une recommandation des Autorités de Tutelle, le traitement comptable appliqué est celui utilisé en comptabilité commerciale, à savoir, inscription à l'actif du bilan et amortissement sur les durées de vie suivantes :



- constructions	30/50 ans
- agencements et installations	10 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel de bureau	3/4 ans
- mobilier de bureau	10 ans
- matériel outillage technique	7 ans
- matériels informatiques	3 / 4 ans
- immobilisations incorporelles logiciels	2 ans

La dotation aux amortissements au 31/07/2015 s'élève à 896 487 €.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises ou escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

#### *1 - 2 Immobilisations financières*

Ce poste se décompose de la manière suivante :

- parts du Crédit Agricole	7 683 €
- dépôts et cautionnements	1 300 €
	<hr/>
<b>TOTAL</b>	<b>8 983 €</b>

#### *1 - 3 Stocks*

Il s'agit de matières et fournitures diverses en stock au 31/07/2015 qui ont été valorisées au dernier prix d'achat. La dépréciation du stock, s'élève au 31/07/2015 à 93 637 € afin de prendre en compte l'ancienneté du stock de verrerie.

#### *1 - 4 Actif circulant*

Les créances dont le recouvrement est incertain ont fait l'objet de dépréciations pour le montant qui a paru nécessaire.

#### *1 - 5 Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des dépôts à terme et des bons à moyen terme négociables dont la valeur comptable correspond à la valeur de souscription.

Les éventuels intérêts courus non échus sont provisionnés conformément aux dispositions du référentiel comptable.



## 2) BILAN - PASSIF

### 2 - 1 Réserves et report à nouveau

Les réserves et le report à nouveau sont totalement et définitivement acquis au BNIC depuis la parution du décret du 10 juin 2006 approuvant la dévolution des réserves provenant de la taxe parafiscale au BNIC.

### 2 - 2 Réserves ; ce poste comprend :

- D'une part le cumul des résultats réalisés jusqu'en 1988, pour 7 060 322 €.
- D'autre part, la contrepartie au passif du bilan des constructions acquises avant le 31/12/1984 et non amorties figurant à l'actif pour un montant équivalent soit : 724 484 €

#### 2 - 2 - 1

Les subventions d'investissement apparaissent pour un montant net de 75 508 €. Elles ont été versées par le Conseil Régional Poitou Charentes et le Ministère de l'Industrie et des Services.

Montant initial	396 973 €
	-
Montant intégré cumulé au compte de résultat	321 465 €
	-----
Montant net	75 508 €

### 2 - 3 Provisions

#### 2 - 3 - 1

Elles se décomposent de la manière suivante :

- provisions pour indemnités de licenciement	2 066 399 €
- provisions pour contributions viticoles/dépérissement de la vigne	300 507 €
- provisions pour politique environnementale	120 224 €
- provisions pour actions à engager	750 000 €
- provisions pour actions ODG (organe de gestion)	0 €
- provisions sur actions marketing	<u>510 000 €</u>
TOTAL	3 747 130 €

#### 2 - 3 - 2

La provision pour indemnités de licenciement est constituée en application des directives des organes de tutelle. Elle est calculée sur la base de l'indemnité légale ou conventionnelle due en cas de licenciement pour motif économique. Cette provision ne fait pas l'objet d'une actualisation financière conformément à l'option de simplification ouverte aux entités de moins de 250 salariés par la recommandation 2013-02 de l'autorité des Normes Comptables.



## 2 - 4 Dettes diverses

Elles sont toutes exigibles à moins d'un an.

### 3) PRINCIPES DE DÉTERMINATION DES COTISATIONS VOLONTAIRES OBLIGATOIRES

Les cotisations volontaires obligatoires (CVO) constituent l'essentiel des recettes du BNIC.

La détermination de leur assiette et de leur taux est validée annuellement par l'Assemblée Plénière du BNIC à l'occasion du vote du budget.

Cet accord interprofessionnel est ensuite étendu par les ministères de tutelle.

Les assiettes de perception retenues annuellement sont les suivantes :

- Volume des ventes d'eaux de vie de cognac à la consommation constaté lors de la campagne précédente
- Volume prévisionnel des ventes de place
- Volume prévisionnel des ventes et utilisations d'eaux de vie de cognac
- Volume prévisionnel des ventes de cognac de la viticulture aux autres opérateurs
- Volume prévisionnel des ventes de vins de distillation

### 4) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

- Notre Organisme verse les indemnités de départ à la retraite prévues dans le cadre de la Convention Collective des Vins et Spiritueux.  
Aucune provision ne figure au passif à ce titre, mais par contre figure au passif une provision pour indemnité de licenciement d'un montant de 2 066 399 € au 31/07/2015 conformément aux directives du Contrôle d'Etat.
  - Caution bancaire  
Deux cautions bancaires ont été réalisées au Crédit Agricole Entreprises Cognac ; elles concernent l'action de promotion « Pays Tiers » :
    - Caution bancaire de 164 350 € réalisée le 15 juillet 2015 pour une durée indéterminée,
    - Caution bancaire de 74 705 € réalisée le 3 juillet 2013 pour une durée indéterminée.
- 5) Le montant des honoraires du commissariat aux comptes s'élève à : 10 200 euros HT.
- 6) La rémunération octroyée aux organes d'administration et de direction du BNIC n'est pas communiquée car elle permettrait l'identification d'un membre déterminé de ces organes.

#### Effectif moyen

Il s'élève à 101,5 pour 2014/2015 et à 101,1 pour 2013/2014.



**EXERCICE AU 31/07/2015  
OPÉRATIONS EN CAPITAL**

<b>1 - RECETTES</b>	
Cessions d'immobilisations (matériel)	2 000 €
<b>2 - DÉPENSES</b>	
Acquisition d'immobilisation corporelles et incorporelles (main d'œuvre comprise)	
- BNIC (immobilisations en cours incluses)	812 013 €
- STATION VITICOLE	176 984 €
<b>Sous-total</b>	<b>988 997 €</b>
Variation acquisition financière	752 €
<b>TOTAL</b>	<b>989 749 €</b>



**ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE (exercice clos le 31/07/2015)**

Valeurs Brutes	A L'ouverture	Acquisitions
Autres postes d'immob. Incorporelles	2 288 073	477 876
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 288 073</b>	<b>477 876</b>
Terrains	274 732	
Constructions sur sol propre	4 561 569	
Const. Instal. Générales, agencé	3 578 208	305 361
Installations techniques, mat.outillage	2 491 862	90 032
Matériels de transport	223 104	62 311
Matériels de bureau et informatique	1 108 137	53 417
Immobilisations corporelles en cours		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 237 613</b>	<b>511 121</b>
Autres participations	0	0
Autres titres immobilisés	8 231	1 442
<b>Immobilisations financières</b>	<b>8 231</b>	<b>1 442</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 533 917</b>	<b>990 440</b>
	Diminution	A la clôture
Autres postes d'immob. Incorporelles		2 765 949
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>2 765 949</b>
Terrains		274 732
Constructions sur sol propre		4 561 569
Const. Instal. Générales, agencé	170 502	3 713 068
Installations techniques, mat.outillage		2 581 893
Matériels de transport	16 687	268 728
Matériels de bureau et informatique	136 898	1 024 656
Immobilisations corporelles en cours		0
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>324 087</b>	<b>12 424 646</b>
Autres participations		
Autres titres immobilisés	690	8 983
<b>Immobilisations financières</b>	<b>690</b>	<b>8 983</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>324 778</b>	<b>15 199 579</b>



**ETAT DES AMORTISSEMENTS (Exercice clos le 31/07/2015)**

Immobilisat. amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Autres postes d'immob. incorporelles	1 829 823	462 353		2 292 176
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 829 823</b>	<b>462 353</b>	<b>0</b>	<b>2 292 176</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 973 115	122 441		3 095 555
Const. Instal. Générales, agencé	2 802 166	173 136	170 502	2 804 799
Installations techniques, mat.outillage	2 141 329	79 598		2 220 927
Matériels de transport	191 861	23 452	16 687	198 626
Matériels de bureau et informatique	980 345	35 507	136 898	878 955
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>9 088 816</b>	<b>434 134</b>	<b>324 087</b>	<b>9 198 863</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 918 639</b>	<b>896 487</b>	<b>324 087</b>	<b>11 491 039</b>

**ETAT DES PROVISIONS (Exercice clos le 31/07/2015)**

Provisions réglementées	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Pour indemnités de licenciements	1 975 499	140 951	50 051	2 066 399
Pour contributions viticoles	300 507			300 507
Pour actions à engager	929 000	386 192	565 192	750 000
Pour actions ODG	15 000		15 000	0
Pour politique environnementale	133 574		13 350	120 224
Pour actions communication	205 000	355 000	50 000	510 000
<b>Total Prov. Pr risques et charges</b>	<b>3 558 580</b>	<b>882 143</b>	<b>693 593</b>	<b>3 747 130</b>
Immob. Corporelles	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	87 046	6 591		93 637
Sur comptes clients	27 125	21 783	7 518	41 390
Autres pour dépréciation				0
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>114 172</b>	<b>28 374</b>	<b>7 518</b>	<b>135 027</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 672 751</b>	<b>910 517</b>	<b>701 111</b>	<b>3 882 157</b>
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		910 517	701 111	
- financières		0	0	
- exceptionnelles		0	0	



**ETAT DES ECHEANCES ( EXERCICE CLOS AU 31/07/2015)**

CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	Plus 1 an
Autres immobilisations financières	8 983		8 983
Autres créances clients	3 061 652	3 051 283	10 369
Subvention à recevoir	339 281	339 281	
Subvention investissement - produit à recevoir	59 667	59 667	
Taxe sur la valeur ajoutée	95 482	95 482	
Divers - Avances acomptes sur commandes	0	0	
Charges constatées d'avance + abonnés	70 697	70 697	
Autres créances	0	0	
<b>Etat des créances</b>	<b>3 635 762</b>	<b>3 616 410</b>	<b>19 352</b>

**DETTES**

Fournisseurs et comptes rattachés	1 126 578	1 126 578
Personnel et comptes rattachés	880 998	880 998
S.S et autres organismes sociaux	360 233	360 233
Avance sur subvention	157 879	157 879
Impôts sur les bénéfices	20 791	20 791
Taxe sur valeur ajoutée	399 737	399 737
Autres impôts et taxes	51 394	51 394
Produits constatés d'avance	0	
<b>Etat des dettes</b>	<b>2 997 610</b>	<b>2 997 610</b>

**DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES AU 31/07/2015**

	Au 31/07/2015	Au 31/07/2014
<b>CHARGES A PAYER</b>		
Fournisseurs factures non parvenues	204 542	280 146
Provision 13ème mois	27 506	27 193
Formation continue	22 480	23 475
Charges provision 13ème mois	16 946	16 906
Taxes sur salaires	16 060	16 911
Impôts et taxes	35 334	33 324
<b>TOTAL</b>	<b>322 867</b>	<b>397 955</b>
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>		
Clients factures à établir	1 160 882	1 418 279
Subvention à recevoir (y compris investissement)	398 948	229 392
<b>TOTAL</b>	<b>1 559 829</b>	<b>1 647 671</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		
Charges constatées d'avance	70 697	23 439
<b>TOTAL</b>	<b>70 697</b>	<b>23 439</b>